

# CONSIGNES DE TRI

## Tous les emballages et papiers se trient



Emballages métalliques



Tous les papiers



Bouteilles, bidons et  
flacons en plastique



Briques alimentaires



Cartonnettes et  
petits emballages  
en carton découpés  
en petits morceaux

NOUVEAU



À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS,  
DANS LE BAC OU LE PAVE JAUNE.



Désormais, les pots, barquettes, films en plastique  
et les petits emballages en métal se trient aussi !

# Emballages en verre à recycler



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux



**NON RECYCLÉS**  
À jeter dans votre  
bac d'ordures  
ménagères

Retrouvez le point d'apport  
volontaire le plus  
proche de chez vous sur  
[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## Les lampes usagées



Les lampes usagées de type « néon » et « basse consommation » sont à déposer en déchetterie ou dans les points de vente.

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

0 800 770 061

Service & appel  
gratuits

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)



@SIETREM

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30

**JETONS MOINS, TRIONS MIEUX !**